

29.06.13
2013/06/29

" A.AUTREMENT "

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Route de Melun
77166 GRISY SUISNES

453 537 482 R.C.S MELUN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09 OCTOBRE 2009

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, rappelant que compte tenu de la situation financière de la société, il avait informé les associés qu'il présentait sa démission de ses fonctions de gérant de la société faute d'apports de trésorerie par les associés, soit en compte-courant, soit par augmentation du capital par apport en numéraire à libérer intégralement à la souscription ; et que faute de pouvoir envisager la réalisation d'une augmentation de capital avec renonciation au droit préférentiel des associés, à défaut de souscripteur potentiel, elle prend acte de la démission des fonctions de gérant de Monsieur Matthieu NOEL.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, comme conséquence de la résolution précédente, nomme en qualité de gérant, pour une durée indéterminée à compter de ce jour, Monsieur Hervé SERVETTAZ, demeurant à SAINTS (77120) 2, la moinerie, en remplacement de Monsieur Matthieu NOEL, à la suite de sa démission.

Monsieur Hervé SERVETTAZ est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Monsieur Hervé SERVETTAZ a, conformément aux dispositions statutaires, les pouvoirs les plus étendus, pour représenter la Société dans ses rapports avec les tiers et notamment, pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

En outre, la collectivité des associés donne quitus entier et sans réserves à Monsieur Matthieu NOEL pour sa gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Hervé SERVETTAZ déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Ce texte conforme à l'original
le gérant 